

## Résultats définitifs de la session 2016 du baccalauréat : stabilité de la réussite dans les voies générale et technologique, progression dans la voie professionnelle

► Avec 715 200 candidats et 633 500 bacheliers, le taux de réussite atteint 88,6 % à la session 2016 : 91,5 % en général, 90,7 % en technologique et 82,5 % en professionnel. Il progresse uniquement dans la voie professionnelle (+ 2 points). La proportion de bacheliers dans une génération fluctue autour de 78 % depuis trois sessions. Elle augmente cette année de 0,9 point grâce à la progression du nombre de candidats dans la voie générale et dans une moindre mesure à l'amélioration de la réussite dans la voie professionnelle. Elle atteint 78,8 % en 2016. À la session 2016, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est la plus forte dans les académies d'Île-de-France, de Corse, de Lyon, de Martinique, de Nancy-Metz, de Rennes et de Toulouse. Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat des jeunes de sixième.

Comparé aux autres voies, l'accès à l'oral de rattrapage est moins fréquent pour les candidats de la voie professionnelle, et la réussite y est beaucoup moins importante.

Fanny Thomas, DEPP-B1

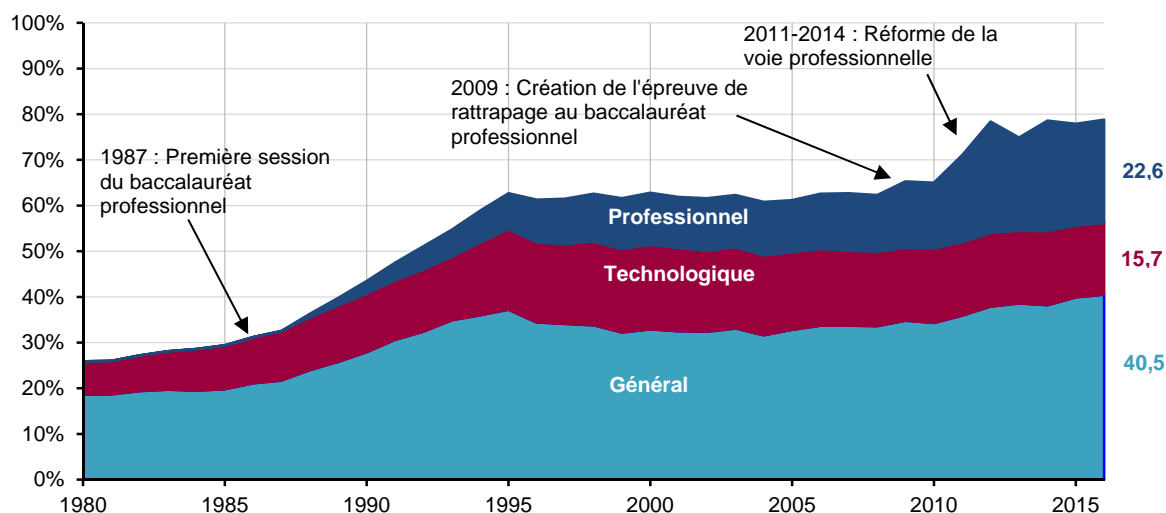
► À la session 2016 du baccalauréat, 715 200 candidats se sont présentés, soit 11 300 de plus qu'à la session précédente. La hausse est surtout marquée dans la voie générale (+ 11 100), mais il est à noter que, pour la première fois depuis 2005, l'effectif de la voie technologique est en légère progression (+ 1 500). À l'inverse, il diminue faiblement dans la voie professionnelle (- 1 300).

Dans le même temps, la proportion de bacheliers dans une génération gagne 0,9 point dont 0,6 dans la voie générale. À la session 2016 du

baccalauréat, 78,8 % d'une génération est titulaire du diplôme. La proportion de bacheliers dans une génération fluctue autour de 78 % depuis trois sessions (figure 1).

Toutes voies confondues, avec 633 500 bacheliers, le taux de réussite augmente de 0,7 point et atteint 88,6 % à la session 2016 (figure 2). Cette progression est uniquement due à la voie professionnelle dont le taux gagne 2 points. Depuis la session 2012, le taux de réussite au baccalauréat a progressé au total de 4,1 points (+ 1,9 point dans le

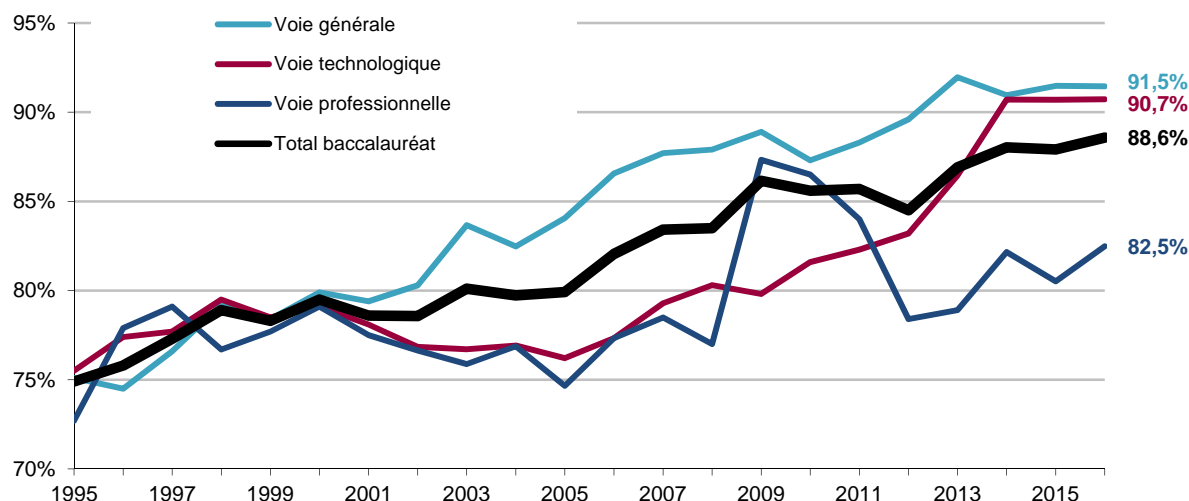
1 - Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980



Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine + DOM hors Mayotte ensuite.

Sources : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean-Safran ; Insee - recensement de la population. Note d'Information, n° 17.05.

## 2 - Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995



Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.  
Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean-Safran. Note d'Information, n° 17.05.

© DEPP

général, + 7,5 dans le technologique et + 4,1 dans le professionnel) (figure 2).

La quasi-totalité des candidats se présente au baccalauréat sous statut scolaire (94,6 %). Une part notable de candidats de la voie professionnelle le prépare cependant en formation continue ou en apprentissage (12,1 %). Les candidats de l'enseignement à distance et les candidats individuels réussissent moins bien l'examen (51,4 % toutes voies confondues) quelle que soit la voie et loin derrière tous les autres candidats.

### En 2016, le nombre de candidats de la voie générale poursuit sa progression entamée en 2012

Avec 11 100 candidats supplémentaires à la session 2016, la voie générale poursuit sa progression entamée en 2012. Entre 2011 et 2016, le nombre total de candidats a augmenté de 36 100 dont 26 400 en série S. Cette dernière représentait 50,6 % de la voie générale en 2011 contre 52,8 % aujourd'hui. L'augmentation de son poids s'est faite au détriment des deux autres séries générales ES et L : dans le même temps, elles n'ont gagné que 7 000 candidats en ES et 2 700 en L (figure 3).

La session 2016 est marquée par la grande stabilité du taux de réussite dans la voie générale. Seule la série L gagne 0,7 point par rapport à 2015. Mais l'augmentation du nombre de candidats conduit à la progression du nombre de bacheliers généraux : + 10 000 depuis 2015 dont 6 400 en série S. Corrélativement, la proportion de bacheliers généraux dans une génération passe de 39,9 % en 2015 à 40,5 % en 2016 (+ 0,6 point).

La stabilité du taux de réussite va toutefois de pair avec une hausse de la proportion de bons ou très bons résultats. La répartition des admis par mention évolue en effet fortement au profit des mentions « Bien » et « Très bien » : elles ont été attribuées à 33,2 % des admis à la session 2016, contre 30,3 % l'année précédente. Cette importante augmentation renforce la particularité de la voie générale : les bacheliers généraux obtiennent plus que tous les autres leur diplôme avec mention « Bien » ou « Très bien ».

### L'accès au baccalauréat technologique est stable en 2016

Le nombre de candidats au baccalauréat technologique augmente légèrement à la session 2016 : + 1 500, principalement dans la série STI2D. Cette évolution contraste avec la période 2004-2015 pendant laquelle la voie technologique a perdu 50 000 candidats, surtout dans les séries qui correspondent aujourd'hui à STMG et STI2D. La série STMG reste la plus nombreuse, mais elle rassemble maintenant moins de la moitié des candidats de la voie technologique (47,9 % en 2016

contre 53,0 % en 2004). Cette série et les séries STI2D et ST2S représentent à elles trois plus de 86 % des candidats de la voie technologique en 2016.

Le taux de réussite de la voie technologique est stable depuis 2014. Il avait nettement progressé entre 2005 et 2014. Entre 2015 et 2016, la réussite augmente de façon notable dans les séries STAV (+ 1,2 point) et ST2S (+ 0,6 point) et diminue en STL (- 1,4 point). La stabilité globale du taux de réussite au baccalauréat technologique combinée à la faible augmentation du nombre de candidats conduit à une proportion de bacheliers technologiques dans une génération en 2016 semblable à celle de 2015 : 15,7 %.

### La réussite au baccalauréat augmente de 2 points dans la voie professionnelle en 2016

Après une période marquée par de fortes variations entre 2011 et 2015, l'effectif de candidats au baccalauréat professionnel diminue faiblement à la session 2016. La baisse porte uniquement sur les candidats en apprentissage et en formation continue. Leur poids au sein de la voie professionnelle passe de 13,0 % en 2015 à 12,1 % en 2016.

Le secteur des services est plus touché par la baisse d'effectif que celui de la production. Avec 54 % des candidats de la voie professionnelle, il reste cependant majoritaire. Parmi les 105 spécialités proposées au baccalauréat professionnel 2016, 27 le sont dans le secteur des services et 78 dans celui de la production. La moitié des candidats se concentrent dans sept spécialités : *Électrotechnique, énergie, équipements communicants* et *Systèmes électroniques numériques* dans le secteur de la production, et *Gestion-administration, Commerce, Accompagnement, soins et services à la personne-en structure, Services aux personnes et aux territoires* et *Accueil-relation clients et usagers* dans les services.

À la session 2016, la voie professionnelle se distingue par une hausse de la réussite. Le taux passe de 80,5 % en 2015 à 82,5 % en 2016. Dans le même temps, la part de diplômés professionnels avec mention augmente de 2,6 points. La hausse concerne surtout le secteur des services. Elle porte presque entièrement sur les mentions « Bien » et « Assez bien », la mention « Très bien » étant très rarement accordée dans la voie professionnelle.

La hausse de la réussite au baccalauréat professionnel compense partiellement la légère diminution du nombre de candidats : la proportion de bacheliers dans une génération (22,6 %) n'augmente que de 0,3 point entre 2015 et 2016, après la forte progression due à la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans à partir de 2011.

### 3 - Résultats du baccalauréat 2016 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents		Admis	Répartition des admis par mention (%)				Taux de réussite (%)		
		Total	Filles (%)		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons
<b>Baccalauréat général</b>	ES	112 852	60,0	102 887	10,4	17,7	28,8	43,1	91,2	92,8	88,7
	L	55 861	79,2	50 974	9,6	16,9	28,5	45,1	91,3	92,3	87,3
	S	188 936	46,8	173 217	17,3	20,9	26,1	35,7	91,7	93,2	90,3
	<b>Toutes séries</b>	<b>357 649</b>	<b>56,1</b>	<b>327 078</b>	<b>13,9</b>	<b>19,3</b>	<b>27,3</b>	<b>39,5</b>	<b>91,5</b>	<b>92,9</b>	<b>89,6</b>
<b>Baccalauréat technologique</b>	STI2D	30 945	6,6	28 452	3,5	14,1	32,6	49,8	91,9	92,5	91,9
	STL	8 143	57,3	7 530	5,2	15,7	31,9	47,2	92,5	93,1	91,7
	STAV	5 233	46,2	4 613	0,5	5,2	25,4	68,9	88,2	87,2	89,0
	STMG	66 854	52,4	59 673	1,4	9,9	32,7	56,0	89,3	91,4	87,0
	ST2S	22 520	89,2	20 807	2,1	11,9	33,1	52,9	92,4	93,0	87,8
	STD2A	2 981	74,6	2 892	9,5	23,3	35,2	32,1	97,0	97,5	95,6
	TMD	309	60,2	300	11,7	29,0	31,3	28,0	97,1	98,9	94,3
	Hôtellerie	2 535	49,7	2 311	3,0	12,3	31,1	53,5	91,2	91,7	90,6
<b>Toutes séries</b>	<b>139 520</b>	<b>48,7</b>	<b>126 578</b>	<b>2,4</b>	<b>11,7</b>	<b>32,5</b>	<b>53,4</b>	<b>90,7</b>	<b>92,1</b>	<b>89,5</b>	
<b>Baccalauréat professionnel</b>	Production	100 589	14,4	80 766	2,1	11,5	32,0	54,4	80,3	84,1	79,7
	Services	117 452	68,6	99 075	1,5	13,0	36,4	49,0	84,4	85,8	81,2
	<b>Tous secteurs</b>	<b>218 041</b>	<b>43,6</b>	<b>179 841</b>	<b>1,8</b>	<b>12,4</b>	<b>34,5</b>	<b>51,4</b>	<b>82,5</b>	<b>85,6</b>	<b>80,1</b>
<b>Total baccalauréat</b>		<b>715 210</b>	<b>50,8</b>	<b>633 497</b>	<b>8,2</b>	<b>15,8</b>	<b>30,4</b>	<b>45,6</b>	<b>88,6</b>	<b>90,8</b>	<b>86,3</b>

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean-Safran. Note d'Information, n° 17.05.

© DEPP

#### Dans toutes les académies, les voies générale et technologique sont prépondérantes dans l'accès au baccalauréat des jeunes de sixième

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième s'étend de 54,8 % en Guyane à 80,8 % à Paris à la session 2015. Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose surtout sur le statut scolaire, et principalement sur les voies générale et technologique, très peu *via* l'apprentissage. Les académies de Besançon, Caen, Nantes, Orléans-Tours et Strasbourg se distinguent des autres par un apprentissage un peu plus important.

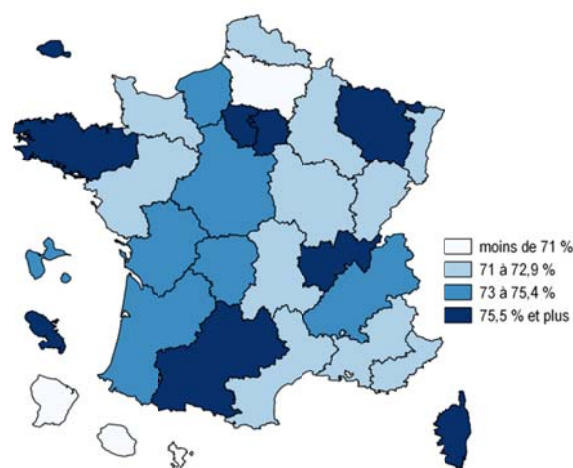
Les académies d'Île-de-France, de Corse, de Lyon et de Toulouse font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire est globalement la plus forte à la session 2016. Les voies générale et technologique y sont aussi largement prépondérantes et la voie professionnelle pèse peu. À l'inverse, les élèves de sixième de Martinique ont une forte probabilité d'obtenir le baccalauréat surtout grâce à la voie professionnelle. Dans l'académie de Rennes, l'espérance d'obtenir le baccalauréat fait partie des plus importantes à la fois dans les voies générale et technologique et dans la voie professionnelle. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième de l'académie de Nancy-Metz repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique (figure 4).

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième sous statut scolaire augmente entre 2015 et 2016 dans toutes les académies sauf à Besançon, à Limoges et en Guyane (respectivement - 0,3, - 1,7 et - 1,2 point). Cette évolution globalement positive est due aux voies générale et technologique dans lesquelles presque toutes les académies progressent, notamment grâce à l'accroissement de l'accès en seconde générale et technologique à la rentrée 2016. L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est calculée sur une cohorte fictive (cf. « DÉFINITIONS » en fin d'article pour plus de précisions).

#### L'accès à l'oral de rattrapage est moins fréquent pour les candidats de la voie professionnelle, et la réussite y est moins importante

Les jurys du premier groupe interviennent sur les moyennes de certains candidats en fonction de leur livret scolaire dans les trois voies. Les notes avant majoration ne sont pas connues au niveau national et il n'est pas possible de quantifier précisément dans quelle mesure ils leur permettent d'obtenir le baccalauréat avec ou sans mention, mais l'observation de la distribution des moyennes à l'issue du premier groupe d'épreuves en donne une approximation. Les moyennes sont très souvent égales à 8, 10, 12, 14 et 16. La note de 16 est principalement attribuée aux candidats de la voie générale. Ces moyennes correspondent aux seuils permettant

#### 4 - Espérance d'obtenir le baccalauréat sous statut scolaire pour un élève de sixième par académie - Session 2016



Source : MENESR DEPP, Système d'information Ocean-Safran-Scolarité. Note d'Information, n° 17.05.

© DEPP

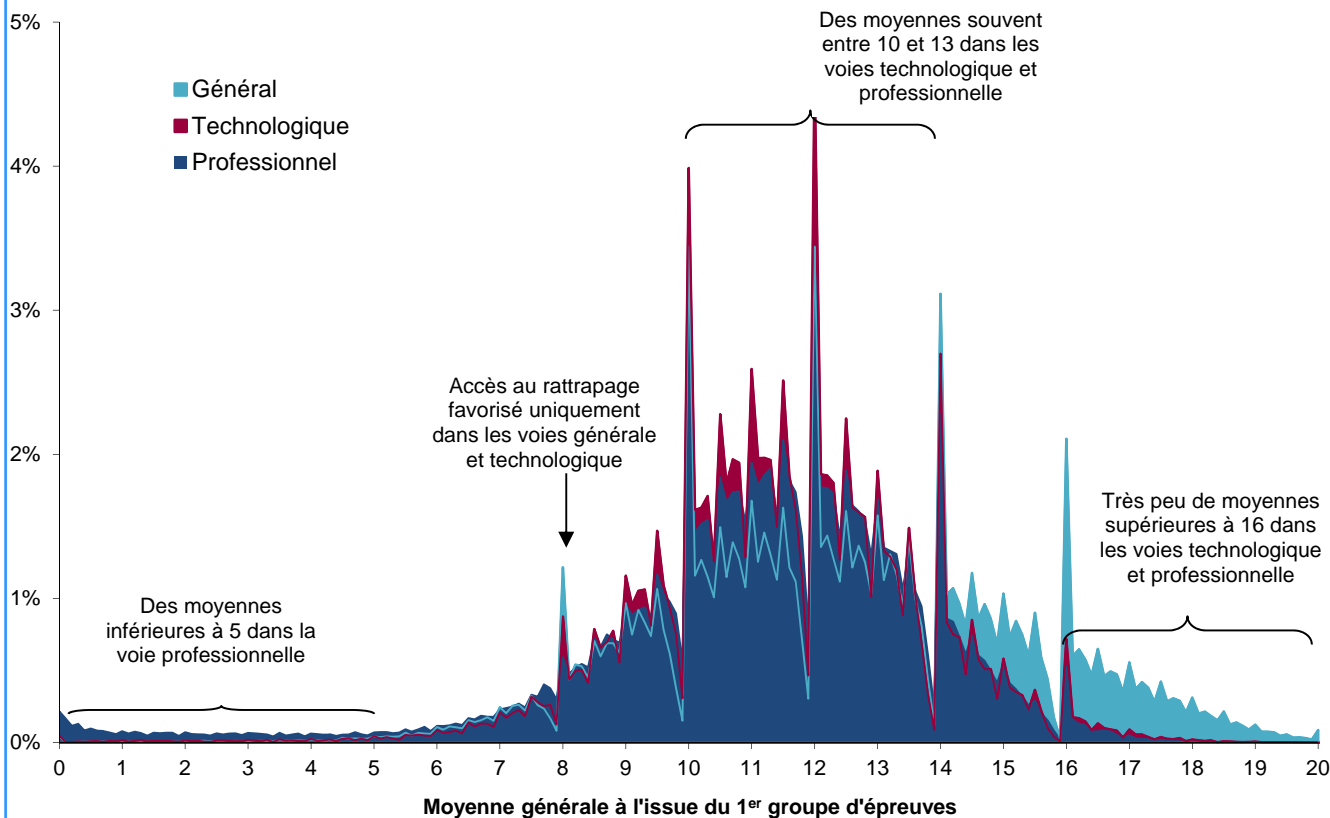
d'accéder aux épreuves du second groupe, à l'obtention du baccalauréat et aux mentions (figure 5).

Les moyennes de certains candidats des voies générale et technologique sont probablement augmentées jusqu'au seuil de 8 pour leur donner accès à l'oral de rattrapage. Il semble que dans la voie professionnelle, les candidats en bénéficient nettement moins, qu'ils aient obtenu ou non la moyenne à l'épreuve professionnelle (deuxième condition d'accès au rattrapage). Parmi les candidats de cette voie n'ayant pas été admis dès le premier groupe, moins de la moitié sont autorisés à se présenter à l'oral de rattrapage contre près des trois quarts dans les voies générale et technologique (figure 6).

Le taux de réussite au second groupe est inférieur à celui du premier groupe quelle que soit la voie. Cependant, l'écart est nettement plus important dans la voie professionnelle où l'épreuve orale est imposée.

Elle est composée d'une partie portant sur les connaissances et compétences scientifiques et techniques, et l'autre sur les connaissances et capacités en français et histoire-géographie. Dans les voies générale et technologique, les candidats admis à se présenter à l'oral de rattrapage choisissent deux épreuves parmi les disciplines ayant fait l'objet d'épreuves écrites. ■

## 5 - Distribution de la moyenne à l'issue du premier groupe d'épreuves du baccalauréat 2016 selon la voie



Champ : France métropolitaine + DOM, candidats présents hors spécialités agricoles et TMD.  
Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean. Note d'Information, n° 17.05.

© DEPP

## 6 - Premier et second groupes d'épreuves au baccalauréat – Session 2016

Voie	Taux de réussite au premier groupe	Taux d'admis à se présenter au second groupe	Taux de réussite au second groupe
Générale	81,6	74,3	72,1
Technologique	79,9	78,4	69,4
Professionnelle	75,8	43,9	60,7
<b>Total</b>	<b>79,6</b>	<b>65,0</b>	<b>68,9</b>

Champ : France métropolitaine + DOM, candidats présents hors spécialités agricoles et TMD.  
Source : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean.  
Note d'Information, n° 17.05.

© DEPP

## en savoir plus

- F. THOMAS, « Résultats définitifs de la session 2015 du baccalauréat : 77 % d'une génération obtient le baccalauréat », *Note d'Information*, n° 07, MENESR-DEPP, mars 2016.
- J. ROBIN, F. THOMAS, « La note obtenue à l'épreuve pratique professionnelle est décisive dans le succès au baccalauréat professionnel », *Note d'Information*, n° 22, MENESR-DEPP, juin 2015.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, RERS édition 2016, MENESR-DEPP, p. 224-231, 378-379.
- Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

Accédez à la *Note d'Information* en ligne sur :  
[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)

## SOURCES ET DÉFINITIONS

### Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

### Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee. La base en vigueur en mars 2017 a été utilisée ici. Elle permet de calculer des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2015 et 2016, et définitive pour les sessions 2013 et 2014.

### Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième

Elle donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Pour chaque niveau, on calcule le taux intermédiaire d'accès au niveau supérieur. Les taux intermédiaires sont multipliés entre eux pour donner les trois composantes de l'indicateur – général et technologique scolaire, professionnel scolaire et professionnel par apprentissage – dont la somme est l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième. Les résultats relatifs à la session 2015 sont disponibles pour la voie scolaire et l'apprentissage, ceux de la session 2016 seulement pour la voie scolaire.

### Séries technologiques

- STMG : sciences et technologies du management et de la gestion.
- STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
- STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués.
- STL : sciences et technologies de laboratoire.
- ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.
- TMD : techniques de la musique et de la danse.
- Hôtellerie.
- STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

### Nomenclature des spécialités de formation

Les spécialités de formation représentent le niveau le plus fin de la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994). Elles sont constituées en 93 groupes de spécialités. Les groupes de spécialités sont eux-mêmes regroupés en 17 domaines de spécialités. Et les domaines de spécialités sont rassemblés en quatre secteurs : disciplinaire, technico-professionnel de la production, technico-professionnel des services, développement personnel. Les spécialités de formation de la voie professionnelle appartiennent aux secteurs technico-professionnels de la production et des services. Les séries technologiques appartiennent à ces deux secteurs ainsi qu'au disciplinaire. Et les séries générales sont toutes dans le secteur disciplinaire. ■